**Forte d’un bilan écologique favorable, la voiture électrique s’inscrit totalement dans la réussite du processus de transition énergétique, selon une étude de l’association Avere France**.

L'étude, menée par la Fondation de la Nature et l'Homme et European Climate Foundation, fait état d'un bilan climatique des véhicules électriques « d'ores et déjà indéniablement positif ». Ils sont ainsi, selon ses auteurs, en mesure de devenir « un accélérateur du développement des énergies renouvelables » en France.

L'association Avere France rappelle que les transports sont responsables « d'un tiers des émissions de gaz à effets de serre ». Dans ce contexte, le développement du marché de la voiture électrique en France parait indispensable, selon elle. En 2016, d'après les relevés effectués dans le cadre de l'étude, une voiture électrique -citadine ou berline- a ainsi une contribution au changement climatique « deux à trois fois inférieure à celle d'un équivalent thermique ». Et ce, de sa production à sa destruction.

Un « avantage significatif », à en croire l'Avere, qui s'amplifierait dans le cas où l'objectif de transition énergétique serait atteint à l'horizon 2030. Même chose dans un scenario à 100% d'énergies renouvelables dans le mix électrique français en 2050. A l'inverse, « un mix comprenant plus d'électricité carboné risquerait de dégrader le bilan de l'électrique », relève l'étude. Dont les auteurs précisent que le développement de la mobilité électrique passe donc par une adéquation avec celui des énergies renouvelables.